
PLAN DE COURS
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Sigle : SOC-8235 **Groupe :** 40 // **Local :** A-5020

Titre : Théories en sociologie économique

Session : Hiver 2023

Enseignant : Jean-Marc Fontan

Téléphone : 514-987-3000 / poste : 0240#

Bureau : A-5276 – Pavillon Hubert-Aquin

Courriel : Fontan.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

Théories en sociologie économique : SOC 8235-40

Descripteur

*Dans une perspective épistémologique, analyse de l'émergence, du développement et du renouveau de la pensée sociologique portant sur l'interprétation et la compréhension **du rapport « économie et société ».***

*Regard critique sur les différents paradigmes, écoles de pensée et concepts clés mis en scène pour expliquer, à partir d'un regard sociologique, **des phénomènes sociaux à vocation économique.***

Objectif du séminaire

Le séminaire entend développer, compléter ou approfondir vos connaissances sur des paradigmes clés sur le rapport « économie et société » en lien avec les grands enjeux sociétaux auxquels nous sommes présentement collectivement confrontés.

Plan de travail

1. **12 Janvier : Plan de cours / Entente d'évaluation / Posture d'enseignement / Éléments conceptuels clés**
 - Syllabus.
 - Entente d'évaluation.
 - Éléments conceptuels clés.

 - *Jean-Marc Fontan et Eric Pineault* : quel renouveau pour la sociologie économique.
 - *Marie-Véronique Wittmann* : les femmes dans la pensée économique.

2. **19 Janvier : Proposition prospectiviste pour repenser la matrice civilisationnelle**
 - *Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Vincent van Schendel* : « L'Éveil. Manifeste pour un horizon émancipateur et un nouvel ordre civilisationnel. »

 - **Thème de discussion : La transition sociale et écologique à la lumière du Manifeste de l'Éveil. La transition est-elle en cours ? Est-ce la notion qualificatif pour qualifier la construction sociale de notre avenir collectif ?**

3. **26 Janvier : Première clé de lecture sur le rapport « économie et société » : la trame institutionnelle des sociétés modernes**
 - *Adam Smith* : éthique personnaliste et centralité institutionnelle de l'économie sur fondement national : l'**Individu**, le **Marché** et l'**État**, les espaces institutionnels vecteurs de richesse, de bonheur et de paix sociale.
 - *Georg Wilhelm Friedrich Hegel* et la centralité de la liberté : l'**État**, la **Société civile et la Famille**, les espaces institutionnels représentant l'expression de l'esprit absolu.

-
- **Thème de discussion : Comment modéliser la réalité sociale du local (Individu) au global (Mondialisation), et, surtout, quelle place occupent les faits économiques dans les processus et les dynamiques sociales ? À partir des composantes institutionnelles – Individu, Marché, État (Smith) et Famille, Société civile et État (Hegel) - sommes-nous en mesure de cerner toute la complexité de la réalité sociale ? En d'autres mots, manque-t-il une ou des composantes ? Si oui, laquelle ou lesquelles ? Comment dépasser, ou réorganiser si besoin est, ces représentations abstraites sur fondements concrets du vivre ensemble moderne ?**
4. **2 Février : Deuxième clé de lecture – contre-hégémonie et ordre social modernes : les propositions socialistes utopiques et social-démocrate**
- *Robert Owen* : de la responsabilité sociale des entrepreneurs au projet d'une société socialiste.
 - *Alexis de Tocqueville* : démocratie et droit d'association, l'autonomisation du champ de la Société civile, un espace institutionnel de production du vivre ensemble complémentaire à l'État et au Marché.
 - **Thème de discussion : Avec Owen et Tocqueville, critiques et innovations socioculturelles subversives à l'ordre libéral se conjuguent. Quel impact ont eu leurs « actions-réflexions-propositions » sur le développement de la pensée et des pratiques contemporaines et le sur le processus de transition en continu menant de la première modernité à la modernité tardive ?**
5. **9 Février : Troisième clé de lecture – l'institution : Volet 1 : sa mécanique : les fondements économique et anthropologique de l'analyse institutionnelle**
- *Thorstein Veblen* : perspective institutionnelle globale pour expliquer, à l'aide d'un modèle évolutionniste, la transformation historique des institutions et des éléments caractéristiques de l'économie états-unienne.
 - *Karl Polanyi* : une lecture substantive de l'économie et une conception atypique de son évolution.
 - **Thème de discussion : Avec Veblen, nous sommes en présence d'une lecture holistique à dimension évolutionniste institutionnelle. Avec Polanyi, nous découvrons une lecture substantive et prospectiviste de l'économie comme processus institutionnalisé du devenir des sociétés. Quels éléments de force et de faiblesse pouvez-vous dégager de ces deux lectures de la réalité socioéconomique et de leurs avancées théoriques ?**
6. **16 Février : l'institution : Volet 2 : une dynamique paradoxale : entre cohésion et conflit, entre liberté d'action et contrainte comportementale**
- *John Rogers Commons* : les institutions fruits de l'action collective.
 - *Marry Parker Follett* : le conflit comme forme intégrative de la diversité sociale.

-
- **Thème de discussion : Comment domestiquer l'institutionnalisation ?** Commons et Follett proposent une lecture réaliste, constructiviste et optimiste. Il et elle entrevoient une perspective émancipatrice dans l'espace capitaliste, au sens où l'émancipation serait structurellement à notre portée. Toutefois cette émancipation peine à se réaliser, comment l'expliquer ?

7. 23 Février : Quatrième clé de lecture – les rapports sociaux de domination : des outils institutionnels : l'Anthropologie économique française (bio-rapports) et l'École de la régulation (rapports salarial et interentreprises)

- *Maurice Godelier, Claude Meillassoux et Philippe Rey* : les apports de l'anthropologie économique française (1960-1980).
- *Michel Aglietta* : école de la régulation (1976-1985).

- **Thème de discussion : Situer les interactions sociales au cœur des rapports de domination, comme en révèlent l'importance et la centralité les travaux d'anthropologues économistes français des années 1960 puis de l'École de la régulation, tout en sous-entendant un processus fataliste. Cela pourrait signifier que : l'existence de tout groupe social en situation développementale ne pourrait advenir sans le recours à des rapports sociaux, lesquels impliquent de la domination ! Quelle ingénierie peut-on envisager ou serait possible et souhaitable pour penser de façon non aliénantes les relations de pouvoir ? Aller dans cette direction détruirait-il une des dimensions dialectiques du vivre ensemble, à savoir : le lien établi par Hegel sur la liberté requérant de la domination pour s'affirmer et devenir, ce faisant le moteur de l'évolution et de la transformation des sociétés (esclave-maître // classe dominée-classe dominante) ?**

Remise du premier travail : à partir de lundi 20 février jusqu'au 23.

8. 27 Février au 3 Mars : Semaine de consolidation

9. 9 Mars : Cinquième clé de lecture – agence, gouvernance et coûts de transactions – au cœur de la théorie économique

- *Richard Coase* : théorie de la firme et des coûts de transactions.
- *Oliver Williamson* : gouvernance et coûts de transactions.
- *Eleanor Olstrom* : gouvernance et commun.

- **Thème de discussion : Au cœur de la nouvelle théorie économique institutionnelle – de Coase à Olstrom –, des questionnements importants et des débats de fond ont cours sur le sens et la fonction de la firme et des modalités de gouvernance des activités socioéconomiques. Quels enseignements extraire, quels emprunts effectuer de ces apports cognitifs ?**

10. 16 Mars : Sixième clé de lecture – la finance sociale

- *Michel Lelart* : de la finance éthique à l'éthique de la finance.
- *Christian Walter* : pour une finance réellement éthique.
- **Thème de discussion : Une financiarisation sociale de l'économie est-elle souhaitable et possible ? Des prolégomènes allant dans cette direction sont mis en lumière par Lelart et des conditions s'imposent pour Walter. S'agit-il seulement d'intégrer les acquis historiques où faut-il faire plus ? Si oui, comment repenser non seulement la trame financière mais aussi la substance fondamentale du rapport de l'humain à l'économique, à la subsistanciation ? Le Monde socialiste, tel qu'envisagé par Polanyi, représente-t-il une voie sûre à emprunter ?**

11. 23 Mars : Septième clé de lecture – le développement : ses formes et ses orientations en contexte de mondialisation

- *Arturo Escobar* : repenser le développement pour une scène mondiale composée de plurivers.
- **Thème de discussion : Peut-on faire sans développement ? Si oui, comment qualifier cette situation ? Est-ce là la fin de l'Histoire ? Ou est-ce le début d'une autre Histoire, comme nous invite à le penser Escobar ? Dans la perspective d'Escobar, quelle place, fonction, rôle attribuer au développement dans les processus évolutifs des sociétés ? Peut-on renouer avec de « l'évolutionnel » sans recourir au développement et à la croissance ?**

12. 30 Mars : Huitième clé de lecture – la question écologique est-elle soluble dans l'économie moderne ?

- *Claudette Lafaye* et *Laurent Thévenot* : pour une « cité écologique », analyse critique de la perspective écologique.
- *Nguyen Vinh-De* : qu'est-ce que l'éthique de l'environnement ?
- **Thème de discussion : Lafaye et Thévenot en arrivent à la conclusion de la détermination de la première à la dernière instance de la valeur écologique. Avec le survol des théories critiques du rapport à l'environnement présenté par Vinh-De, l'écologie exige la fin des hégémonismes discriminants et aliénants. Cela devrait-il signifier ou impliquer la fin de l'anthropocène ? Devons-nous nous effacer, comme espèce dominante, pour redonner corps au primat des processus naturels ? Au contraire, à l'image de l'imaginaire débordant de Boris Vian, est-il possible de surfer à nouveau sur l'Écume des jours ?**

13. 6 Avril : Neuvième clé de lecture – intellect général, connaissance et recherche scientifique

- *Matthieu Montalban* : les rapports entre science et capitalisme.

-
- *Roberto Nigro* : l'intellect général.
 - **Thème de discussion : Montalban soulève l'enjeu d'un régime de régulation intégrant la dimension cognitive. Nigro rappelle l'importance accordée par Marx à la dimension intellectuelle, rejoignant, d'une certaine façon, la première école pragmatiste états-unienne. Toutefois, Platon en a fait l'expérience, le pouvoir sait habilement utiliser les connaissances et, nous l'observons bien de nos jours, l'intellect général (à tendance conservatrice) ne baigne pas nécessairement dans l'agir révolutionnaire. Dans un tel contexte, comment penser le rôle et la fonction de la science et des universités ? À qui revient la responsabilité d'en définir les contours ?**

Période de 20 à 30 minutes réservée pour l'évaluation de l'enseignement.

14. 13 Avril : Présentations étudiantes

15. 20 Avril : Présentations étudiantes

Remise du travail final : entre le 17 et le 20 avril 2023.

Formule pédagogique

Chaque période de cours sera divisée en deux temps. Le premier temps sera consacré à une présentation synthèse théorique sur le thème du cours. Le deuxième temps permettra une période d'échanges sur la matière du cours. Les textes et hyperliens, sauf exception, sont disponibles sur la plateforme Moodle dédiée au cours.

Évaluation

1. Participation active aux échanges à chaque cours : un total de 10 % sera accordé à la participation aux échanges.
2. Plan du travail de fin de session. Il sera à remettre entre le **20 et le 23 février**, pour 20 % de la note finale. La proposition de travail devra être approuvée préalablement. Le projet de travail prendra la forme d'un document de 5 à 8 pages rédigé en style respectant l'écriture inclusive, dont :
 - Page couverture.
 - Présentation du sujet travaillé – éléments de problématique, méthodologie, plan du travail (2 à 3 pages).
 - Table des matières provisoire du travail final (1 page).
 - Bibliographie commentée : de 5 à 10 lignes par référence (article, livre, extrait d'entrevue, document vidéo, page web) pour 10 à 15 références (2 à 3 pages).
 - Document Word à déposer sur la plateforme Moodle.
3. Présentation orale du travail final – au cours 14 ou 15 (les **13 et 20 avril**) – pour 20 % de la note finale, temps disponible de 20 à 30 minutes (exposé + période d'échanges).

-
4. Présentation écrite du travail de session, à remettre dans la semaine du cours 15, entre le **20** et le **23 avril**, pour 50 % de la note finale.
- Le travail est individuel : d'une longueur de 20 à 25 pages dactylographiées, interligne 1.5 (Garamond) et normes usuelles de présentation et de rigueur scientifique¹.
 - Le travail peut porter sur un objet ou une question traitée sous l'angle de la sociologie économique.
 - Le travail peut être en lien avec votre projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.
 - **Document Word** à déposer sur la plateforme Moodle.

Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant·e et les étudiant·e·s du cours à la deuxième séance du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant :

- pour les cycles supérieurs : Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4.
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Bibliographie de base

- Beckert, J. et M. Zafirovski (edit.) (2011). *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge.
- Cusin, F. et D. Benamouzig (2004). *Économie et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dobin, F., (2004). *The New Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Granovetter, M. (2021). *Société et économie*, Paris, Seuil.
- Granovetter, M. et R. Swedberg (ed.) (1992). *The sociology of economic life*, Boulder, Westview Press.
- Lévesque B., Bourque G. et E. Forgues (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer. Armand Colin (Cursus).
- De Raymond, A.B. et P.M. Chauvin (2014). *Sociologie économique, histoire et courants contemporains*, Paris, Armand Colin.
- Smelser, N. et R. Swedberg (ed.) (1995 & 2005). *The Handbook of Economic Sociology*, New York, Russell Sage Foundations.
- Steiner, P. (1999, 2005). *La sociologie économique*, Paris, coll. Repères, La Découverte.
- Steiner, P. et F. Vatin, (2009). *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Trigilia, C. (2002 [1998]). *Sociologie économique*, Paris, Armand Colin.

¹ Voir : https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**